

AVIS DE PRESSE

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS

-BVMT-

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/2024

REFONTE ET MISE EN PLACE DU SITE WEB DE LA BOURSE DE TUNIS

La Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis se propose de lancer un appel d'offres pour la refonte et la mise en place de son site web conformément aux spécifications détaillées dans le cahier des charges.

Retrait du cahier des charges

Les soumissionnaires intéressés doivent déposer une demande écrite à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis à l'adresse suivante : « 34, avenue de la Bourse, 1053 Les Berges du Lac II », signer un engagement de confidentialité et payer une somme non remboursable de 200 dinars (200 DT). Les soumissionnaires recevront par la suite une copie du cahier des charges par courrier électronique (email).

Présentation des offres :

Sous peine de rejet, Les offres doivent parvenir à la BVMT sous pli fermé soit par voie postale recommandée ou déposées contre décharge au Bureau d'Ordre Central de la BVMT à l'adresse suivante : «**34 avenue de la Bourse, 1053 Les Berges du Lac II** ».

Contenu et validité de l'offre :

Conformément au cahier des charges, l'offre préparée par le soumissionnaire doit être constituée des documents suivants:

- 1- Les documents administratifs ;
- 2- L'offre technique ;
- 3- L'offre financière.

L'offre technique et l'offre financière doivent être consignées dans deux enveloppes séparées (Enveloppe A et Enveloppe B), indiquant chacune la référence de l'appel d'offres et son objet.

Une enveloppe extérieure doit comporter, en plus de deux enveloppes A et B, les documents administratifs et sur laquelle ne doit figurer aucune indication sur l'identité du soumissionnaire et doit porter seulement la mention « **NE PAS OUVRIR : APPEL D'OFFRES POUR LA REFONTE DU SITE WEB DE LA BOURSE DE TUNIS** ».

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 60 jours à compter du jour suivant la date limite de remise des offres.

La date limite de réception des offres est fixée au **15 novembre 2024 à 17h**, le cachet du Bureau d'Ordre Central de la BVMT faisant foi.

Toute offre parvenue après cette date ne sera pas prise en considération.